

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 novembre 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB (à compter du point 11) – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI (arrivée au cours du point 0) – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme HILLEBRAND – Mme FERRARA – M. DOME – Mme FARAONE – Mme JAKUBIAK – M. ZINS – M. ZERKOUNE – M. PAVLIC – Mme BRAUSCH – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme STAUB (qui a donné procuration de vote à Mme THIL jusqu'au point 10) – M. KARST (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL (qui a donné procuration de vote à Mme HILLEBRAND) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. ADELER – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – Mme SCHLICKLING (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – M. WILHELM (qui a donné procuration de vote à Mme BRAUSCH).

Point n° 1 : Rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach

Monsieur PETRY, rapporteur :

Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, il a été transmis à la Commune le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach.

Concernant le pôle environnement, les principaux faits marquants sont :

- La maintenance de la vidéo surveillance et des alarmes sur les déchetteries
- Le maintien et la communication sur le service de paiement par Internet de la redevance des Ordures Ménagères (PayFip) et la mise en place des nouveaux moyens de paiement (QR Code)
- La collecte des sapins de Noël (6,77 tonnes)
- La continuité du service de la collecte des ordures ménagères (5 640 tonnes de déchets ménagers collectés)
- Le démarrage des travaux de rénovation sur la déchetterie de Hombourg-Haut.

Pour ce qui a trait à la culture, le début de l'année fut marqué par le Covid. S'il n'y a pas eu de spectacle en raison des contraintes sanitaires, le Gouvy n'était pas à l'arrêt pour autant. Les résidences et les répétitions se sont enchaînées et le Gouvy a aussi accueilli l'émission de l'humoriste local Julien STRELZYK : « RDV en Terrains Connus », diffusée en live sur les réseaux. A partir de septembre, la grande majorité des dates prévues se sont déroulées normalement.

Côté assainissement, on peut citer :

- Les travaux rue de la gare à Béning-les-Saint-Avoid (Entreprise SADE, 98 876,50 € H.T.)
- La consultation et le choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du lancement de la procédure pour le choix du délégataire du service assainissement entre 2022 et 2030 (Bureaux EGIS/OMNIS, 42 025 € H.T.)
- La Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau (R.S.D.E.) – Campagne 2 (Bureau LOREAT/SAFEGE, 19 875 € H.T.)
- L'étude hydraulique, rue du Moulin à Freyming-Merlebach (Bureau ARTELIA, 18 000 € H.T.).

En matière de politique de la Ville, l'année a été marquée :

- Par la programmation du Contrat de Ville 2021 (pour un montant global de 2 539 668 € et une enveloppe globale BOP 147 de 218 314 €).
- Par les travaux N.P.N.R.U. : démolition de la friche de l'ancien centre commercial Chapelle et des garages de la rue des Romains, démarrage des travaux du parvis du collège Robert Schuman à

Hombourg-Haut, réalisation et aménagement du terrain de jeux au square rue de Combar à Freyming-Merlebach, contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Penigieux et du carrefour de la rue d'Alger et de la rue de Saint-Etienne pour Freyming-Merlebach, concertation avec les habitants de la Chapelle en septembre 2021, diagnostic en marchant acquisition par Hombourg-Haut d'immeubles au centre commercial des Chênes, démolitions par Vivest rue du Ruisseau, démarrage des travaux de l'aménagement de la rue des Chasseurs, sans oublier requalification par Vivest de 50 logements aux Genêts à Hombourg-Haut.

Envoyé en préfecture le 17/11/2022
Reçu en préfecture le 17/11/2022
Affiché le
ID : 057-215703323-20221115-CM15112022PT1-DE

Pour ce qui a trait au tourisme, toujours dans un contexte de pandémie sur une partie de l'année, l'Office de tourisme a continué d'assurer ses missions d'accueil, d'information, de commercialisation, de coordination et de promotion au travers de nombreuses actions. L'Office de tourisme a d'ailleurs obtenu le classement en catégorie II au mois de mai 2021. L'O.T.C. a également lancé un projet de grande envergure dans le but de refondre totalement son site internet et, en parallèle, de repenser son identité visuelle, sa charte graphique et son logo, dans un esprit de cohérence entre tous les éléments. Côté animations, on pourra notamment évoquer des visites théâtralisées avec l'Héraudie Messine, la randonnée des calvaires et croix de chemins, les découvertes « terroir et patrimoine » ou encore « Féerie de Noël » à Hombourg-Haut.

Concernant le complexe nautique Aquagliss, on recense 63 419 entrées pour 41 461 baigneurs, 60 000 € d'investissements budgétisés pour 307 397,64 € de recettes. A noter qu'en raison de l'épidémie de Covid-19, le complexe était totalement fermé du 16 janvier au 14 mai.

Au plan budgétaire, les résultats 2021 font apparaître les informations suivantes (budget principal et budgets annexes) :

- En investissement, pour un total 5 115 000 €, les principales dépenses ont concerné le haut débit (1 150 000 €), la Mégazone 2 (620 000 €), l'aire de camping-car (237 000 €), le fonds de concours (216 000 €), la requalification des zones (194 000 €) ou encore des aménagements de loisirs (166 000 €).
- En fonctionnement, les principales dépenses sont constituées par les charges de gestion (25%), les dépenses de personnel (22%), les charges générales (17%), les dépenses d'ordre (16%) et l'attribution de compensation (15%).

Enfin, les principales subventions et contributions de la C.C.F.M. ont concerné le S.D.I.S. (1 130 000 €), l'Office Municipal de la Culture (400 000 €), TV8 (200 000 €), le Musée de la Mine (132 000 €), l'Office de Tourisme Communautaire (131 000 €) ou encore la Mission Locale du Bassin Houiller (70 000 €).

L'assemblée prend acte du compte rendu communiqué à titre d'information et qui ne donne pas lieu à vote.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 16 novembre 2022

Le Maire,
Laurent MULLER

